

Jérémie Lévesque-St-Louis. Retracer le territoire, tracer le pays : l'arpenteur général Joseph Bouchette, 1791-1840, Québec, Presses de l'Université Laval, 2023, 172 p.

Emmy Bois

Volume 24, numéro 2, printemps 2024

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1116330ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1116330ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre de recherche sur les francophonies canadiennes (CRCCF)

ISSN

1492-8647 (imprimé)

1927-9299 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bois, E. (2024). Compte rendu de [Jérémie Lévesque-St-Louis. *Retracer le territoire, tracer le pays : l'arpenteur général Joseph Bouchette, 1791-1840*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2023, 172 p.] *Mens*, 24(2), 159-162.
<https://doi.org/10.7202/1116330ar>

Comptes rendus

Jérémie Lévesque-St-Louis. *Retracer le territoire, tracer le pays : l'arpenteur général Joseph Bouchette, 1791-1840*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2023, 172 p.

Quiconque s'est déjà penché sur l'histoire du territoire bas-canadien avant l'Union a consulté, à un moment ou à un autre, les deux grandes œuvres topographiques de l'arpenteur général Joseph Bouchette (1774-1841). Publiées respectivement en 1815 et en 1831 sous forme de cartes et de livres, ces œuvres font office de premières véritables synthèses des connaissances sur le territoire du Bas-Canada, détaillant l'occupation du territoire, le développement de l'économie, la qualité des sols, les types de ressources exploitables, le déploiement des réseaux hydrographiques, l'état des infrastructures existantes, etc. Autrement dit, ces publications sont d'une grande richesse pour les historiens et les historiennes qui, depuis longtemps, en « exploite[nt] la valeur descriptive » (p. 47). Or, si les chercheurs ont maintes fois reconnu la qualité scientifique des publications de Bouchette, peu nombreux sont ceux qui les ont analysées dans leur ensemble, et encore moins nombreux ceux qui les ont considérées sous l'angle des processus d'appropriation du territoire canadien par l'Empire britannique; voilà toute l'originalité des travaux de Jérémie Lévesque-St-Louis, candidat au doctorat en histoire à l'Université du Québec à Montréal.

Dans cet ouvrage d'environ 170 pages issu de ses recherches de maîtrise, l'auteur soutient que Joseph Bouchette fut, dans le cadre de ses fonctions, un agent de l'Empire britannique : d'abord en assurant, grâce à son travail de terrain, la mise en place des volontés de l'État impérial en matière de propriété foncière selon un cadre législatif précis (en l'occurrence celui de 1791), puis en fournissant aux autorités impériales, par le biais de ses publications, un ensemble de savoirs pratiques sur le territoire. Afin d'étayer sa démonstration, Lévesque-St-Louis propose de replacer l'action de Bouchette dans un cadre plus large, soit le cadre impérial, et de considérer les contextes géopolitique, légal, administratif et technique inhérents à sa production scientifique. Lévesque-St-Louis s'appuie sur une riche historiographie portant sur le

territoire bas-canadien, la profession d'arpenteur et de cartographe et la vie du personnage Joseph Bouchette. L'historien fait également usage d'un corpus de sources généreux formé des œuvres de Bouchette, mais aussi de sa correspondance, des mémoires de son fils, Joseph-S.-M. Bouchette, des journaux de la Chambre d'assemblée du Bas-Canada et de différents textes légaux et administratifs. Usant des concepts de colonialisme et d'impérialisme, Lévesque-St-Louis offre, au terme de son étude, une lecture stimulante de la carrière de Joseph Bouchette, qui fut, selon lui, un acteur central du processus d'appropriation du territoire bas-canadien par l'Empire britannique.

Cet ouvrage est divisé en trois chapitres. Dans le premier chapitre, l'auteur nous introduit à l'évolution de la pratique de l'arpentage dans l'Amérique coloniale nord-américaine, à la vie du personnage Joseph Bouchette et à ses deux grandes œuvres topographiques. Au Canada français, les travaux d'arpentage ont été liés à l'extension de l'écoumène seigneurial, d'abord encadrée par les autorités françaises. Celles-ci accordaient « beaucoup d'importance à ce que l'arpentage soit fait par des professionnels selon des méthodes précises », et ce, afin de « faciliter la gestion du territoire et de limiter les litiges fonciers » (p. 12). Par ailleurs, tant du côté de l'Empire français que de l'Empire britannique, les pratiques de l'arpentage et de la cartographie ont permis aux dirigeants de se représenter les espaces coloniaux et d'en prévoir le développement. Entre 1801 et 1840, le poste d'arpenteur général du Bas-Canada est confié à Joseph Bouchette, qui succède à son oncle, Samuel Johannes Holland. Bien sûr, les origines familiales de Bouchette, proche du pouvoir britannique et du milieu des affaires, ont certainement facilité son accession aux savoirs techniques de l'arpentage et, plus tard, à son titre de haut fonctionnaire. Or, selon Lévesque-St-Louis, ce serait véritablement son réseau de contacts étendu, et notamment l'amitié personnelle qu'il entretenait avec le lieutenant-gouverneur Robert Shore Milnes, qui lui aurait permis d'accéder au poste d'arpenteur général. Holland aurait en effet préféré voir son fils lui succéder plutôt que son neveu. Membre de l'élite coloniale et haut fonctionnaire, Bouchette éprouve, selon l'historien, un profond attachement pour la Couronne britannique, lequel est perceptible dans ses œuvres de 1815 et de 1831. Prônant les avantages du Régime britannique et des politiques protectionnistes de la Couronne, Bouchette participe ainsi à la légitimation « de l'État impérial par l'image positive qu'il en projette et qu'il diffuse » (p. 35).

Au chapitre suivant, Lévesque-St-Louis nous propose de « reculer la focale à une échelle plus large, celle de l'Empire, afin de situer l'œuvre et la fonction d'arpenteur général dans leur contexte impérial » (p. 51). Il soutient que ce sont les besoins économiques de l'Empire britannique qui ont déterminé, dans les colonies, les types d'entités déployées. En Amérique du Nord britannique, la politique mercantiliste de la Couronne, voulant que les colonies doivent servir les intérêts économiques de la métropole, est au centre des efforts de reconnaissance et de description du territoire effectués par Bouchette. Régie par l'Acte constitutionnel de 1791, la fonction d'arpenteur général est définie par les transformations géopolitiques de la fin du XVIII^e siècle, impulsées entre autres par la guerre de l'Indépendance américaine, et les contextes démographiques, politiques et sociaux propres au Bas-Canada. L'arpenteur général doit ainsi suivre les « commandes » impériales (p. 84) définies par Londres, soit favoriser l'établissement d'une population anglophone protestante et l'exploitation des ressources du territoire nécessaires à l'Empire (p. 80).

Au troisième chapitre, Lévesque-St-Louis complète sa démonstration : il y présente la façon dont, selon lui, Bouchette a agi comme un agent de la Couronne britannique pour l'appropriation et l'exploitation du territoire bas-canadien. Dans cette partie, il s'intéresse aux deux grandes orientations de son travail entre 1801 et 1840. D'abord, la fonction d'arpenteur général impose des travaux de mesure et de découpage des propriétés foncières ainsi que des travaux de supervision des arpenteurs et d'encadrement des méthodes de mesure. Les travaux d'homologation du territoire réalisés par Bouchette et son rôle de « coordonnateur » des services du Bureau de l'arpenteur général rendent possible « un système de division du sol efficace qui facilite aussi l'ouverture de nouveaux espaces de colonisation » (p. 111). Plus encore, Bouchette agit comme explorateur afin de tracer, dans l'arrière-pays, le développement de l'écoumène et ainsi de voir à l'implantation des cantons (*townships*) et à l'établissement de nouveaux foyers de peuplement, que les autorités espèrent alors anglophones et protestants. Enfin, Bouchette met aussi sa plume au service de la Couronne afin de constituer un ensemble de connaissances sur le territoire, deuxième grande orientation du travail de l'arpenteur général. Les informations qu'il rassemble doivent permettre l'identification des ressources exploitables (comme les essences de bois, les ressources minières), destinées à servir à la marine royale, et la planification du développement colonial, par exemple l'extension des réseaux de communication. S'il l'avait souligné dans les chapitres précédents, Lévesque-St-Louis montre, dans cette section,

que Bouchette est invité à présenter son expertise à différents comités de la Chambre d'assemblée sur des questions reliées à l'arpentage ou au territoire (exemples aux pages 97-98 et 155-156). Ainsi, dans le cadre de ses fonctions et par ses œuvres topographiques, Joseph Bouchette agit comme un « agent de développement colonial », fournissant aux autorités un savoir précis et recherché.

Lévesque-St-Louis sait bien manier la plume. Son approche est intéressante, sa démonstration est bien étayée et son utilisation des sources et de l'historiographie est pertinente et bien structurée. L'organisation des chapitres et des différentes sous-sections de l'ouvrage est bien réfléchi, quoique l'usage fréquent de formules, telles que « comme nous avons vu », « comme nous le verrons » et « cela étant précisé », peut être agaçant et donner une impression de répétition. Par ailleurs, on aurait parfois souhaité avoir plus de détails sur certains aspects des méthodes de travail de l'arpenteur général, par exemple lorsque l'auteur mentionne que « Bouchette lance des appels aux propriétaires fonciers afin d'obtenir des informations sur leur terre » (p. 41). En effet, outre la copie d'une lettre envoyée à Bouchette par le seigneur Eustache-Gaspard-Alain Chartier de Lotbinière (dont le premier prénom était Michel, précisons-le) en 1814, l'auteur reste bref au sujet des rapports que l'arpenteur général a pu entretenir avec les propriétaires seigneuriaux et, plus encore, au sujet des types de documents (terriers? censiers? simple correspondance?) auxquels il a pu se référer pour colliger ses données sur les seigneuries de la vallée du Saint-Laurent.

S'il se destine surtout à un lectorat savant, cet ouvrage peut certainement plaire au grand public puisque l'auteur est en mesure de vulgariser efficacement l'information. On pourrait croire, à tort, qu'il s'agit d'une biographie de Joseph Bouchette : cette riche étude détaille plutôt les relations entre l'État impérial et l'un de ses agents sur le territoire. Pour reprendre les mots de l'historien Dany Fougères, professeur à l'Université du Québec à Montréal, qui a rédigé la préface de l'ouvrage, Jérémie Lévesque-St-Louis « remet à l'ordre du jour la géographie historique et contribue à l'histoire environnementale » (p. xv) québécoise et canadienne. Il permet également de faire connaître un personnage méconnu de l'histoire canadienne qui fut, pourtant, l'un des plus grands fonctionnaires, francophone qui plus est, de l'État colonial entre 1791 et 1840.

– *Emmy Bois*
Université de Sherbrooke